

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE STE-AGATHE-EN-DONZY**

Séance du 03 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le trois mai à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de Monsieur COASSY Bruno, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Etaient présents :

M. PRUD'HOMME Daniel	M. GUEDON Serge
M. GAGNAIRE Bernard	Mme MAUGÉ Solange
M. QUÉRAT David	Mme MATTANA Nathalie
M. RABUT André	Mme MILLET Sabine
Mme RONDEPIERRE Sandrine	

Excusée : Mme REY Paule Maryse

Secrétaire de séance : M. Bernard GAGNAIRE

**OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT MAIRIE –
APPROBATION DES LOTS AVEC CHOIX DU PRESTATAIRE**
2024.03.002

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 portant délégations de pouvoir consenties au maire par le Conseil Municipal et dans le cadre du projet de rénovation énergétique du logement mairie ;

Vu le code des marchés publics et notamment les articles 26-II et 28;

Le Maire explique que le marché étant de faible montant, il est passé sans publicité ni mise en concurrence selon les articles R2122-1 à R2122-9-1 et que ce marché public présente 5 lots.

L'acheteur public devant se baser sur 3 devis différents avant de faire son choix, un dossier de consultation des entreprises a été transmis aux 3 entreprises consultées pour chaque lot le 04 mars 2024.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

Offre économiquement la plus avantageuse en considérant les critères suivants :

- 1 – Prix des prestations : 50%
- 2 – Valeur technique de l'offre 50%

Le Maire présente le tableau des devis, aux membres du Conseil municipal,

Après examen des devis et délibération, le Conseil municipal décide :

- d'attribuer les marchés de travaux relatifs à l'opération «Rénovation énergétique du logement mairie » aux entreprises suivantes :

lot	Nature du Lot	Entreprise Proposée	Montant de l'offre HT
Lot 1 :	Démolition, plâtrerie-peinture	Bèlerine Aménagement	26 253.98 €
Lot 2 :	Carrelage-faïence	SARL BERNIER	2 417.71 €
Lot 3 :	Menuiserie intérieure serrurerie y compris variante sols souples	Bèlerine Aménagement	6 974.89 €
Lot 4 :	Electricité	EURL MUSELLE Bertrand	6 016.31 €
Lot 5 :	Plomberie- chauffage	TRIOMPHE Plomberie	12 180.00 €
MONTANT TOTAL H.T. en €			53 842.89 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises mentionnées ci-dessus, aux conditions financières évoquées ;
- de l'autoriser à signer tout document relatif à cette attribution de marché de travaux.

La présente délibération annule et remplace celle prise le 28 mai 2024 et numérotée n° 2024.03.02.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

STE-AGATHE-EN-DONZY, le 10 Juin 2024



secrétaire de séance

Bernard GAGNAIRE

Conformément aux dispositions de l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la date de publication sur le site Internet de la Commune attestée est le

Monsieur le Maire

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de LYON situé au 184 rue Duguesclin, 69433 LYON Cédex 03, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201964-20240503-202403002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2024

Publication : 13/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

